

COURSES DE RANTIGNY DU 1^{ER} MAI 2020

RÈGLEMENT

Art. 1 -Les courses sont organisées par l'ACCLR en partenariat avec la Municipalité de Rantigny.

Art. 2 -Les épreuves sont ouvertes aux athlètes licenciés et non licenciés. Les catégories d'âge donneront lieu à un classement séparé. **La mention de l'année de naissance est obligatoire.**

Art. 3 -Les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. L'ACCLR décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutif à un mauvais état de santé.

Art. 4 -LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE sera assurée par les commissaires de courses et la police municipale qui seront disposés aux différents carrefours et endroits dangereux.

Art. 5 -LE SERVICE MÉDICAL sera assuré par l'Association Départementale de Protection Civile de l'Oise.

Art. 6 -LA RESPONSABILITÉ CIVILE : l'ACCLR est couverte par une police d'assurance souscrite à cet effet.

Art. 7 -INDIVIDUELLE ACCIDENT : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer individuellement.

Art.8 - Les concurrents devront être en possession d'un **certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.** Seules les licences délivrées par la FFA (athlé compétition ; athlé entreprise, athlé runing) et les licences UFOLEP (athlétisme et course à pied), FCD, FSPN, FSGF, FSGT, en cours de validité à la date de la manifestation seront acceptées en remplacement du certificat médical.

Art. 9 -Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le site : www.acclr.fr pourra être expédié par mail, par l'organisation sur demande à l'adresse E-mail suivante : pierre.vannereau@orange.fr

L'inscription ne sera prise en compte qu'à la réception de son paiement par chèque à l'ordre de l'ACCLR. **Aucun bulletin d'inscription incomplet ne sera inscrit.**

Art.10 -La clôture des inscriptions se fera 08 jours avant la date de l'épreuve .Toute inscription pour une course le jour même restera possible avec une majoration de 02€ par course payante. Les inscriptions seront closes une demi-heure au plus tard avant le début de la course correspondante.

Art.11 -LES DOSSARDS seront distribués le jour de la course une demi-heure au plus tard avant le départ de l'épreuve souscrite.

Art.12 -REMBOURSEMENT : tout engagement est personnel, ferme et définitif. Il implique l'acceptation complète du règlement, et ne peut faire l'objet de remboursement sauf cas de force majeure.

Art.13 -Tout engins motorisés ou non, autres que ceux dûment autorisés par l'organisation, sont interdits sur le parcours afin de ne pas perturber l'épreuve.

Art.14 -DROIT D'IMAGE : tous coureurs autorisent expressément l'organisation à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prise à l'occasion de la manifestation et qui pourraient apparaître sur tous supports y compris sur internet.

Art.15 -Tout concurrent, du fait de son inscription, reconnaît accepter toutes les clauses du présent règlement.



09h30 - semi-marathon JU à VE (M. et F.)	12€
09h45 - course des étangs CA à VE (M. et F.)	9€
11h00 - 1km Poussins(es), Benjamins(es)	2€
11h00 - endurance école d'athlétisme	gratuit

Inscriptions à adresser avant le 28 avril 2020
Pierre VANNEREAU 102 ter, rue Pasteur - 60140 LIANCOURT
Tél : 03 44 73 68 65 www.acclr.fr.
accompagnées d'un chèque à l'ordre de : A.C. Cauffry L.R.L.

Toute inscription le jour même restera possible avec un supplément de 2€ par course payante
(1/2 heure au plus tard avant les départs)



Rantigny (Oise) semi-marathon et autres courses

DOSSARD	BULLETIN D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL	CATÉGORIE
	écrire en capitales	

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

E-mail

Club ou Association

N°licence

Né(e) en

Sexe

Fédération

Signature

Signature obligatoire pour les licenciés et les non-licenciés après avoir pris connaissance du règlement : voir Règlement en dernière page

Pour les mineurs : signature du père, de la mère ou du tuteur légal.

Je désire participer à la course suivante :

cocher la case voulue

<input type="checkbox"/> Ecole Athlé	<input type="checkbox"/> Poussins(es)	<input type="checkbox"/> Benjamins(es)	<input type="checkbox"/> Course des étangs	<input type="checkbox"/> Semi-marathon
<input type="checkbox"/> Endurance	<input type="checkbox"/> 1,5Km	<input type="checkbox"/> 1,5Km	<input type="checkbox"/> 09€	<input type="checkbox"/> 21,10Km
<input type="checkbox"/> Gratuit	<input type="checkbox"/> 02€	<input type="checkbox"/> 02€		<input type="checkbox"/> 12€

Inscription le jour même : supplément de 2€ par course payante

A envoyer à

Pierre VANNEREAU 102^{ter} rue Pasteur - 60140 LIANCOURT avant le 28 Avril 2020

horaire des départs

09h30 - semi-marathon JU à VE (M. et F.)

09h45 - course des étangs CA à VE (M. et F.)

11h00 - 1km Poussins(es), Benjamins(es)

11h00 - endurance école d'athlétisme

Récompenses

* Primes sur semi-marathon



€	Femmes			Hommes		
	1 ^{ère} 100	2 ^{ème} 90	3 ^{ème} 80	1 ^{er} 100	2 ^{ème} 90	3 ^{ème} 80
4 ^{ème} 70	5 ^{ème} 60		4 ^{ème} 70	5 ^{ème} 60		

* Dotations diverses

aux 5 premiers H&F sur le 10km

ATTENTION : Les Athlètes absents à la remise des récompenses ne pourront pas prétendre à cette dernière même représentés par une tierce personne.

Résultats sur www.acclrl.fr, picardie.athle.com ou cappicardie.free.fr

